

sia

schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

OUI à la loi climat pour créer un cadre de vie durable

L'ancrage législatif de l'objectif zéro émission nette avec un plan d'actions concrètes pour y parvenir est une priorité pour la SIA. C'est justement ce que prévoit la loi climat, qui soutiendrait la Société et ses membres dans leurs efforts pour rendre le secteur des études et de la construction plus durable et plus efficient. La SIA a donc rejoint, dans l'alliance « Économie suisse pour la loi climat », de nombreux partenaires (dont Construction-suisse, Swisscleantech, ou encore la Société suisse des Entrepreneurs) issus de tous les secteurs d'activité pour défendre ensemble le « oui » à la votation du 18 juin.

Pour toute question, contacter :



Carola Etter-Gick
Cheffe du service Communication,
membre du comité des cadres
carola.etter@sia.ch
+41 (0)44 283 15 36



Jörg Dietrich
Responsable Climat / Énergie
et groupe professionnel Technique (BGT)
joerg.dietrich@sia.ch
+41 (0)44 283 15 17

Pour plus d'informations :

Alliance « Économie suisse pour la loi climat » :
loiclimat-maintenant.ch (comité de votation constitué d'entreprises et d'associations professionnelles)

Comités de votation national et régionaux :
oui-loi-climat.ch (ouverts aux personnes privées)

Objet de la votation et recommandations du Conseil national :
parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20210501

La branche des études est convaincue de l'impact positif que pourrait avoir la loi climat.

La loi climat aiderait les bureaux d'études à atteindre la neutralité climatique :

- La Confédération soutiendrait, à hauteur de 200 millions de francs par an sur une période de dix ans, non seulement le remplacement des chauffages à combustible fossile et des chauffages électriques fixes à résistances par des systèmes à base d'énergies renouvelables, mais aussi les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments : un sérieux coup de pouce pour l'activité du secteur.
- Des objectifs clairement définis pour le bâtiment et un encadrement législatif qui contraint et encourage les entreprises à l'objectif zéro émission nette dynamiseraient l'innovation dans la branche des études.

La loi climat stimulerait l'économie et l'innovation :

- Ces mesures nécessiteraient beaucoup de main-d'œuvre spécialisée dans un secteur déjà en tension. Pour lutter contre cette pénurie, l'Office fédéral de l'énergie a lancé une offensive de formation. La SIA, partenaire du projet, entend poursuivre ses efforts afin de contribuer à former les professionnels spécialisés qui pourront porter cette transition. Un déploiement « modéré » des énergies renouvelables se traduirait par la création de près de 52 000 nouveaux emplois d'ici 2035 d'après une étude de la Haute école zurichoise des sciences appliquées.⁽¹⁾
- La loi climat stimulerait le développement et l'utilisation de technologies et produits qui respectent le climat : une véritable opportunité pour les entreprises suisses de se placer en leaders de l'innovation dans le domaine de la protection du climat et de renforcer leur compétitivité à l'international.

- Actuellement, l'importation de pétrole et de gaz coûte 8 milliards de francs par an. Faire le choix d'une production locale d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique permettrait de réinvestir dans l'économie nationale et de stimuler la création d'emplois et de valeur. L'abandon du gaz et du pétrole entraînerait certes une augmentation des besoins en électricité, mais grâce à une meilleure efficacité énergétique, la consommation totale pourrait être significativement réduite.

La loi climat est nécessaire :

- Pour ancrer l'objectif zéro émission nette dans la loi.
- Pour atteindre ce même objectif zéro émission nette grâce à un plan d'actions concrètes par étapes.

⁽¹⁾ https://digitalcollection.zhaw.ch/bitstream/11475/23240/3/2021_ZHAW_Potential-Erneuerbare-Energien-Energieeffizienz.pdf

Fiche d'information à propos de la loi climat

L'essentiel en bref

La loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) – en abrégé : la loi climat – repose sur trois piliers :

Zéro émission nette d'ici 2050 – grâce à des incitations, plutôt que des interdictions inutiles

Des objectifs intermédiaires, des compensations de CO₂, si nécessaire, ainsi que des possibilités de séquestrer le CO₂ doivent permettre à la Suisse d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre au plus tard en 2050.

Soutien technique et financier pour les entreprises avant-gardistes

Les entreprises qui se doteront d'ici 2029 d'une feuille de route visant à atteindre l'objectif de zéro émission nette bénéficieront du soutien technique et financier de la Confédération.

Amélioration de la sécurité et de l'efficacité énergétique

La Confédération encourage le remplacement des chauffages fossiles et des chauffages électriques à résistance par des systèmes de chauffage renouvelables et d'autres mesures d'efficacité dans les bâtiments à hauteur de 200 millions de francs par an sur dix ans.

Trois arguments-clés en faveur de la loi climat



Plus de sécurité

La loi climat renforce la sécurité nationale en matière d'énergie. Elle protège la population suisse des incertitudes liées aux importations de pétrole et de gaz, ainsi que des fortes fluctuations de prix.



Plus d'énergie

La loi climat ouvre la voie à plus d'autosuffisance grâce aux énergies renouvelables. Cela se traduit par une sécurité d'approvisionnement renforcée et des prix plus stables dans le domaine de l'énergie.



Plus de Suisse

Conjointement à la communauté internationale, nous voulons réaliser les objectifs climatiques et prenons nos responsabilités. La loi climat encourage l'innovation locale et le progrès technologique, afin que les entreprises suisses restent compétitives.

Reminder : comment vous pouvez nous soutenir

- Encouragez vos contacts à rejoindre l'alliance économique sur <https://loiclimat-maintenant.ch/comite/>.
- Partagez nos arguments avec votre communauté sur les réseaux sociaux. Pour ce faire, essayez donc nos très pratiques modèles de post sur <https://loiclimat-maintenant.ch/kampagnenmaterial/>.
- Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour rester informé.



Plus d'informations :
loiclimat-maintenant.ch



ÉCONOMIE
SUISSE
POUR LA
LOI CLIMAT